



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Frédéric BUVAL
Date de convocation : 28 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 28
Nombre de procuration : 15

Extrait n°CC-04-2023-093

Objet : Approbation du principe de l'organisation et de la réalisation d'un évènementiel sur l'agro-transformation dans le Nord de la Martinique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe TRUCA (Suppléant de Madame Marie-Thérèse CASIMIRIUS), Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Gwladys COLER, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Frédéric BUVAL, Patricia Marie GUION-FIRMIN.
Arrivés en cours de séance : Jonathan TABAR, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHÉ.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Violaine DIAZ, Belfort BIROTA à Christian VERNEUIL, Sarah ANGAMA à Josette MASSOLIN, Saint-Yves RANGOM à Joseph PERASTE, Christian RAPHA à Bruno Nestor AZEROT, Annick CHARLEC à Patricia GUION-FIRMIN.

En cours de séance : Paulette RAPON à Jean-Baptiste ROTSEN, Christian PALIN à Frédéric BUVAL, Stéphane LORDELOT à Claude BELLUNE, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER, Jenny DULYS-PETIT à Georgette RANGOLY, Jean-Louis MARIE-LOUISE à Charles CARISTAN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAÏN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Laura LITADIER épouse VILLET, Robert DULYMOIS, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.
En cours de séance : Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL, Maurice BONTE.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que si le Nord est reconnu comme un territoire agricole il est cependant bien moins perçu comme espace produisant des biens élaborés, ou comme un lieu d'agro-transformation à même de contribuer à l'offre de produits locaux sains et de qualité ;

Considérant qu'il existe nombre de petites entreprises ou d'agriculteurs qui valorisent au quotidien les produits du terroir, en leur donnant une véritable valeur-ajoutée et qui méritent d'être mieux connus et reconnus par les martiniquais ;

Considérant qu'il est important de montrer à travers un évènement grand-public, que le Nord est également un espace de production qualitative ;

Considérant qu'il s'agira également, l'espace d'une matinée, de réfléchir sur les moyens et les enjeux du développement et la pérennisation d'une agriculture dans le Nord au travers de l'augmentation de ses débouchés ;

Considérant que l'accent portera notamment sur les conditions de la valorisation des produits agricoles bruts pour en faire des produits manufacturés à meilleure valeur ajoutée ;

Considérant qu'il s'agit de mettre en place les conditions d'une meilleure visibilité des produits transformés servant de base à des productions alimentaires ou à la réalisation de cosmétiques, de façon à inspirer un début de production artisanale pérenne, qui pourrait amener à terme une labellisation porteuse de valeur et d'emploi pour le territoire ;

Considérant qu'une agence spécialisée dans l'évènementiel est recherchée dans le cadre de la procédure des marchés publics pour l'accompagnement à l'organisation et à la réalisation de cet évènement ;

Considérant que 2 axes seront privilégiés :

- Une foire valorisant les productions issues de l'agro-transformation, basées essentiellement sur des cultures agricoles du territoire,
- Une matinée de réflexion autour de l'agro-transformation dans l'espace Nord.

Considérant le déroulé prévisionnel de l'évènement :

Jour 1 (foire) :	<ul style="list-style-type: none"> - 6h30 - Accueil et installation des exposants - 8h30 - Ouverture des stands et animations sur la journée - 16h00 - Clôture de la 1^{ère} journée <p>Animations sur la foire tout au long de la journée</p>
Jour 1 (matinée de travail) :	<ul style="list-style-type: none"> - 8h00 : Accueil des invités et petit déjeuner - 8h30 : Lancement officiel de la manifestation : discours de bienvenue du Président de CAP Nord Martinique et du Président de la Commission Agriculture et développement rural de CAP Nord Martinique - 8h45 : Visite des stands par les officiels - 09h30 : Début des travaux : <ul style="list-style-type: none"> o 09h30 à 10h30 - Présentation des principales caractéristiques de l'agriculture et de l'agro-transformation du Nord – Échanges avec la salle o 10-30–10h45 : Pause avec rafraichissements o 10h45-11h30 : Présentation d'outils d'aide à la transformation (EPLEFPA du Robert / Outil mutualisé dans le cadre de la coopération LEADER) – Présentation de projets réussis d'agro-transformation / Échanges avec la salle o 11h30–13h00 : Comment construire une politique d'agro-transformation dans le Nord Martinique / Échanges avec la salle - 13h : Cocktail déjeunatoire de clôture de la matinée de réflexion
Jour 2 (foire) :	<ul style="list-style-type: none"> - 8h00 - Ouverture des stands et animations sur la journée - 16h00 - Clôture de la manifestation - 16h00 – 18h00 : Démontage des stands et nettoyage du lieu <p>Animations sur la foire tout au long de la journée</p>

Considérant que pour cette première édition, 10 à 15 exposants sont prévus avec des invités pressentis pour la matinée de réflexion tels que :

- les Elus de CAP Nord Martinique,
- les Maires des 18 Communes,
- la DAAF, la Chambre d'agriculture de la Martinique,
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Martinique,
- l'AMPI,
- les syndicats agricoles,
- la SAFER,
- la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM),
- les groupements et organisations professionnels agricoles,
- le PARM,
- le lycée agricole du Robert, ...

Considérant que la manifestation se tiendra sur 2 jours, un vendredi et un samedi, et est programmée pour la 2^{ème} quinzaine du mois de juillet 2023 ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Prestataire externe	89 400,93€	97 000,00€	FEADER (85%)	75 990,78€	82 450,00€
Sécurité civile	1 658,99€	1 800,00€	CAP Nord Martinique (15%)	16 175,12€	17 550,00€
Divers imprévus	1 105,98€	1 200,00€			
TOTAL	92 165,90€	100 000,00€		92 165,90€	100 000,00€

Considérant que les membres de la Commission Agriculture et développement rural réunis le 07 mars 2023 ont émis un avis favorable au lancement de la manifestation ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

De valider le principe de l'organisation et du lancement de l'évènementiel sur l'agro-transformation dans le Nord de la Martinique.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 43

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 28 avril 2023

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT